

Au collège Paul Wernert : « Plus de sport pour la santé, le plaisir et les copains »

❖ UNSS

L'équipe des enseignants d'E.P.S vous informe que l'Association Sportive du collège a pour fonction de permettre à tout élève du Collège **d'approfondir les trois ou les quatre heures d'EPS obligatoires et de découvrir différemment les activités sportives enseignées.**

Au sein de l'établissement, les activités de l'association sportive se déroulent :

- MARDI : - De 12 à 12H50 : ARTS DU CIRQUE
- MERCREDI : - De 12 à 13H30 : BADMINTON
- De 13H45 à 15H45 : - VOLLEY – CROSS, ATHLETISME
- JEUDI : - De 12 à 12H50 : HANDBALL et FOOT EN SALLE
- VENDREDI : - De 12 à 12H50 : VOLLEY
- Les rencontres inter-établissements de BADMINTON, de CROSS et D'ATHLÉTISME estival, auront lieu le mercredi après-midi.

NB : la participation à l'UNSS est basée sur le volontariat. L'élève choisit une ou plusieurs activités, participe régulièrement aux séances d'entraînements. Nous demandons qu'il respecte son engagement lorsqu'il s'inscrit pour une rencontre inter - établissements, de façon à ne pas devoir déclarer forfait ou annuler un bus.